



## Étude du budget 2018

(Résumé de l'avant-midi du 29 novembre 2017)

### SUITE DU THERMOMÈTRE DES BONIFICATIONS DE SERVICES 2018

#### **Soutien supplémentaire à la revitalisation des anciens centres-villes**

Le plan d'investissement – projet de développement 2015-2018 avait accordé aux anciens centres-villes un soutien de 1 M\$ non récurrent. Malgré ces investissements, les besoins demeurent grands pour contribuer à la revitalisation des anciens cœurs urbains d'Aylmer, de Gatineau, de Buckingham et de Masson-Angers.

- Un investissement dans les anciens centres-villes permettrait de :
  - les rendre plus attrayants et plus achalandés;
  - stimuler des investissements privés pour le développement économique et domiciliaire;
  - valoriser les identités locales.
- Il est proposé de consacrer un montant annuel récurrent de 250 000 \$ pour soutenir les initiatives liées à la revitalisation des anciens centres-villes.

#### **Fonds d'animation des anciens centres-villes**

Un fonds de soutien à l'animation du centre-ville est actuellement en place avec les objectifs d'augmenter l'achalandage et de favoriser l'attrait et le développement d'une identité pour le centre-ville.

- Considérant le bilan positif de ce fonds, il est proposé de créer un fonds semblable, mais qui serait destiné à l'animation des anciens centres-villes.
- Cette proposition inclurait l'investissement d'un montant de 250 000 \$ par année pour le soutien à l'animation des anciens centres-villes selon des critères et des normes à être déterminés par le conseil municipal.

#### **Fonds d'animation du centre-ville**

Le conseil municipal avait réservé 1 M\$ pour l'animation du centre-ville pour les années 2015 à 2018, une enveloppe budgétaire non récurrente. Le financement de ce fonds vient à échéance au printemps prochain.

- Les objectifs de ce fonds étaient de :
  - encourager et soutenir l'émergence et la diffusion de nouvelles initiatives d'animation des espaces extérieurs;
  - accroître la visibilité du centre-ville et sa fréquentation.
- Des partenaires de la Ville demandent la récurrence de ce fonds.

- Il est proposé de mettre en place un fonds récurrent de la somme annuelle de 250 000 \$ destiné à l'animation du centre-ville. Le fait de rendre ce fonds récurrent pourrait permettre de :
  - assurer une planification dans le temps et la pérennité des activités financées par le fonds;
  - revoir les critères de soutien et d'octroi du financement.

## **PLAN DE FINANCEMENT – BIBLIOTHÈQUES LUCY-FARIS ET GUY-SANCHE**

### **Bilan du Plan de déploiement des bibliothèques et proposition de financement**

*Rappelons que l'Administration avait reçu le mandat du conseil municipal, en juin 2017, de présenter un cadre financier pour les bibliothèques Lucy-Faris et Guy-Sanche lors de l'étude du budget de 2018.*

Dans le cadre de son plan de déploiement des bibliothèques, la Ville fait face à un manque à gagner de l'ordre de 37 852 000 \$.

- Pour financer ce manque à gagner, il est recommandé de :
  - utiliser le report du remboursement de l'emprunt de 25 M\$ pour le centre-ville (2017-2018) qui s'élève à 4 M\$, en plus des surplus nets des opérations non affectées de 2015-2016 représentant 3 285 000 \$;
  - procéder à un emprunt de 30 567 000 \$ et prévoir les remboursements à même les enveloppes récurrentes dédiées au prochain plan d'investissement – projet de développement 2019-2022 (2,3 M\$/an).

## **BILAN DU PLAN D'INVESTISSEMENT – VOLET MAINTIEN ET CHANTIER 2017 ET À VENIR**

Sommaire du carnet de commandes :

- En 2017, 232 projets valant 219 M\$ ont été en chantier ou en plans et devis pour une mise en chantier en 2018
- En 2018, 236 projets valant 310 M\$ seront en chantier ou en plans et devis pour une mise en chantier en 2019
- 92 projets valant 90 M\$ seront assignés en fonction de l'arrivée de nouvelles ressources humaines et financières

La Ville doit considérer plusieurs enjeux dans la réalisation des projets :

- Les retards dus aux événements météorologiques ainsi que les impacts de ces événements
- Les projets imprévus (bris, défaillances, etc.)
- Les ajouts (travaux parallèles à la réalisation du projet du 4-glaces, etc.)
- Le recrutement de ressources humaines
- Les projets difficiles
- Les parties prenantes externes

Conclusions :

- Démontrer les efforts requis pendant le cycle d'un projet par un choix d'indicateurs appropriés
- Continuer à optimiser les pratiques en gestion de projets
- Poursuivre l'utilisation et l'évaluation des modes alternatifs de réalisation de projets

***Toutes les décisions sur le budget seront prises le jeudi 30 novembre.  
Toutes les recommandations seront officiellement approuvées  
lors de l'adoption du budget 2018 le 18 décembre 2017.***